



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU **VENDREDI 05 JUIN 2026**

Date de convocation : 01/06/2026

Date d'affichage : 01/06/2026

Nombre de conseillers

en exercice . 23

présents..... 18

votants 21

L'an deux mille vingt-six à vingt heures et trente minutes, le vingt-huit mai,
Le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des associations de Cré sur Loir.
En séance publique sous la présidence de Monsieur Gwénaél de SAGAZAN, Maire.

Etaient présents : Pascal BERGEOT, Guy BOUTOUT, Jean-Charles BOUZANNE, Loïc CHAUVEAU, Daniel CHAUVIERE, Dominique COSNARD, Gwénaél de SAGAZAN, Isabelle GILLET, Philippe GOUIN, Manuela GOUPIL, Joanna GUITTER, Christine HERISSON, Véronique HERVE, Michelle HOTONNIER, Isabelle LANCIEN, Laurence MONCHATRE-POHU, Noël PERPOIL, Laurence MONCHATRE-POHU.

Etaient absents excusés :

- Jérôme FAUVEAU donne pouvoir à Gwénaél de SAGAZAN
- Audrey FREDERICH donne pouvoir à Isabelle GILLET
- Marylène SOUCHARD donne pouvoir à Pascal BERGEOT.

Etaient absents :

- Nicole LEBOUCHER, Marc NAULET, John PLARD.

✓ Approbation du Procès-verbal de la séance du 28 mai 2026

✓ Nomination d'un secrétaire de séance : Isabelle GILLET

➤ DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR ACHAT FONDS DE COMMERCE BOULANGERIE

Lors du Conseil municipal du 28 mai, le conseil a validé l'achat du fonds de commerce de la boulangerie.

Cette acquisition est à imputer au chapitre 20-Immobilisations incorporelles pour les 25 000 € des éléments incorporels (clientèle) et plus précisément au 2051 (droit au bail, fonds de commerce) et au chapitre 21 – Immobilisations corporelles au 2188 (Four, matériel, stocks...)

Le chapitre 20 n'étant pas assez provisionné, il est proposé la décision modificative n°1 suivante :

	DEPENSES d'INVESTISSEMENT
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles - 2051	Plus 25 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles - 2188	Moins 25 000 €

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider la décision modificative ci-dessus et
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

➤ **CANDIDATURE AU LABEL « VILLE ET VILLAGE D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE » DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES VEHICULES D'EPOQUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Fédération Française des Véhicules d'Époque a créé le label « Ville et Village d'Accueil des Véhicules d'Époque » afin de valoriser les collectivités engagées dans l'accueil des passionnés de véhicules anciens et le développement du tourisme lié au patrimoine automobile.

Ce label permet notamment :

- de renforcer l'attractivité touristique de la commune ;
- de promouvoir le patrimoine local ;
- de favoriser l'organisation de rassemblements et manifestations de véhicules anciens ;
- de soutenir l'activité économique locale (restauration, hébergement, commerces et services).

La commune dispose des équipements et services nécessaires pour répondre aux critères du label, notamment :

- un espace de stationnement permettant l'accueil de véhicules d'époque ;
- des activités et sites d'intérêt touristique ;
- une offre de restauration et de services ;
- les moyens d'information et d'accompagnement des visiteurs.

Ainsi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver la candidature de la commune de **Bazouges-Cré sur Loir** au label « Ville et Village d'Accueil des Véhicules d'Époque » porté par la FFVE,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à constituer et signer l'ensemble des documents nécessaires au dépôt du dossier de candidature.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la FFVE en cas d'obtention du label.

Article 4 : de s'engager à promouvoir l'accueil des véhicules d'époque sur le territoire communal conformément au cahier des charges du label.

Article 5 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Dominique Cosnard explique que tous les premiers dimanches de chaque mois, l'association des Rétros Décalés se rassemble place de la mairie pour exposer les véhicules anciens. La manifestation annuelle qui a lieu en octobre près de la salle des fêtes ne réunit pas moins de 600 véhicules anciens. Il sera difficile d'obtenir ce label mais il est intéressant de le tenter.

➤ VOTE DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Secrétaire de séance : Isabelle GILLET

Assesseurs : Philippe GOUIN / Dominique COSNARD / Joanna GUITTER / Loïc CHAUEAU

Vote de 7 titulaires et 4 suppléants

Listes des candidats délégués en vue des sénatoriales :

Liste de Gwénaél de Sagazan	Liste de Jean-Charles Bouzanne	Liste de Marylène Souchard
TITULAIRES : 1. Gwénaél de SAGAZAN 2. Véronique HERVE 3. Loïc CHAUEAU 4. Manuela GOUPIL 5. Dominique COSNARD 6. Christine HERISSON 7. Noël PERPOIL SUPPLEANTS : 1. Isabelle GILLET 2. Philippe GOUIN 3. Audrey FREDERICH 4. Jérôme FAUVEAU	1. Jean-Charles Bouzanne 2. Isabelle Lancien 3. Guy Boutout	1. Marylène SOUCHARD 2. Pascal BERGEOT

Suffrages obtenus après rectificatif du tribunal administratif :

	Suffrages obtenus	Nombre de délégués TITULAIRES	Nombre de SUPPLEANTS
Liste Gwénaél de Sagazan	15	6	4
Liste de Jean-Charles Bouzanne	3	1	0
Liste de Marylène Souchard	2	0	0

Sont élus après rectificatif du tribunal administratif :

TITULAIRES

1. Gwénaél de SAGAZAN
2. Véronique HERVE
3. Loïc CHAUEAU
4. Manuela GOUPIL
5. Dominique COSNARD
6. Christine HERISSON
7. Jean-Charles BOUZANNE

SUPPLEANTS

1. Noël PERPOIL
2. Isabelle GILLET
3. Philippe GOUIN
4. Audrey FREDERICH



Informations et questions diverses :

- Proposition d'achat d'un terrain constructible quartier de Cré (voir plan)
- Désignation d'un élu référent « sécurité routière » (correspondant privilégié avec les services de l'Etat) : **Loïc CHAUVÉAU**
- Désignation d'un élu référent pour le comité de pilotage du COPIL Natura 2000 Vallée du Loir : **Marylène SOUCHARD**
- Droits et devoirs des élus. Interdiction de créer des cartes de visite avec logo de la commune sans autorisation du Maire...

AGENDA :

JUIN

- **Samedi 6 juin 20h30** : Meeples en folis – Jeux – Hall de motricité – Cré sur Loir
- **Samedi 13 juin** : USBC – Tournoi – Stade – Bazouges sur le Loir
- **Dimanche 14 juin 14h00** : Meeples en folie – Jeux – Hall de motricité – Cré sur Loir
- **Vendredi 19 juin** : Ecole Saint Joseph – Fêtes des prix – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Vendredi 19 juin** : Concert la Sportelle – Eglise St-Aubin – 20h30
- **Samedi 20 juin** : Art et Culture – Fête champêtre spéciale 30 ans – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Dimanche 21 juin** : Les Crins Verts – Portes ouvertes – Cré sur Loir
- **Samedi 27 juin** : Finale du challenge et repas des 150 ans - Société de Boule de Fort Saint-Vincent
- **Samedi 27 juin** : Festimusik – Cré Baz'art musik
- **Dimanche 28 juin** : Boule de fort l'Union de Cré – Challenge 1 retraité et 1 sociétaire Finale – Cré sur Loir

JUILLET

- **Dimanche 19 juillet** : Les Crins Verts – Portes ouvertes – Cré sur Loir
- **Samedi 25 juillet** : Feu d'artifice – Etang du Creux – Bazouges sur le Loir et soirée Guiguettes – Cré baz'art musik – place St-Martin - Cré

AOÛT

- **Dimanche 16 août** : Les Crins Verts – Portes ouvertes – Cré sur Loir
- **Jedi 27 août** : Génération Mouvement – Bal – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **28-29-30 août** : Comice cantonal – rue des Courtils – Bazouges-Cré sur Loir



Tour de tables des commissions :

COMMISSIONS 2026-2032 :

- Gestion des espaces publics :
- Ecole, Enfance, jeunesse :
- Associations, fêtes et cérémonies :
- CCAS :
- Communication :
- Finances/R.H. :
- Commerces/Logement/Urbanisme/Santé :

Fin de séance à 20h20